



Comme beaucoup d'autres organisations, NAV CANADA et ses employés ont été touchés par la souffrance du peuple Haïtien à la suite du séisme du 12 janvier dernier.

Le 14 janvier, nous avons offert de verser à la Croix-Rouge canadienne la contrepartie des dons que les employés ont rassemblés du 12 janvier au 12 février au profit d'œuvres de bienfaisance participant aux efforts de secours à Haïti.

Les employés ont réagi immédiatement et en grand nombre. Le 20 janvier, les employés avaient contribué pour la somme de 43 000 \$ à diverses œuvres de bienfaisance qui participent aux efforts de secours, montant pour lequel le gouvernement du Canada versera également la contrepartie.

Puisque le besoin se fait tant ressentir, la Société a émis un chèque de 25 000 \$ au bureau national de la Croix-Rouge canadienne, à qui elle fera parvenir le reste de sa contribution après le 12 février.

Nous aimerions remercier les employés de NAV CANADA, qui sont si généreux et ne cessent de montrer leur esprit humanitaire.